

Propositions pour la stratégie européenne de Cherbourg en Cotentin

Rapport final

Christophe Mestre
Jérôme Payen

Septembre 2023



SOMMAIRE

1. Résumé exécutif	4
2. Une nouvelle stratégie européenne pour Cherbourg en Cotentin	8
3. Contexte de la stratégie européenne de CeC	9
31. Principaux atouts du territoire pour nourrir sa stratégie internationale :	9
32. Principaux besoins du territoire.....	10
4. Proposition de stratégie de partenariats européens pour CeC.....	12
41. Un préalable, clarifier les valeurs qui sous-tendent la stratégie internationale et européenne de CeC	12
42. La stratégie « socle » : ouverture de la ville et du territoire à l'international.....	14
421. Renforcement de l'internationalisation de la Ville :	15
422. Renforcement de l'internationalisation du territoire :	18
43. Stratégie des partenariats européens :.....	21
431. Géographie des villes partenaires :	23
432. Priorisation thématique :	34
433. Positionnement institutionnel dans les partenariats européens.....	41
434. Stratégie financière :	42
5. Conclusion :.....	49

Table des sigles et acronymes

Sigle ou acronyme	Développé
CeC	Cherbourg en Cotentin
SDI	Service Développement International
CAC	Communauté d'Agglomération du Cotentin
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
UE	Union Européenne
DAECT	Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales
CT	Court Terme
MT	Moyen Terme
LT	Long Terme
CUF	Cités Unies France
AFCCRE	Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
AIVP	Association Internationale Villes et Ports
Ciedel	Centre International d'Etudes pour le Développement Local
CERV	Programme « citoyens, égalité, droits et valeurs »
MPTLL	Maison Pour Tous Léo Lagrange
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
BCP	Bournemouth, Christchurch and Poole
AP	Appel à projet
AFD	Agence Française de Développement -
OFAJ	Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

1. Résumé exécutif

Cherbourg en Cotentin est une ville internationale et internationalisée tant par son histoire que par la volonté politique de ses élus. La fusion des communes ayant abouti à la création de la commune nouvelle de CeC et la mise en place de la nouvelle équipe municipale mi-2020 a amené la municipalité à lancer une réflexion sur la définition d'une nouvelle stratégie de partenariats européens avec l'appui du Ciedel.

Au terme de cet accompagnement, le Ciedel propose la stratégie présentée ci-dessous. Celle-ci est détaillée dans le corps du rapport et précisée avec des éléments de plan d'action.

Des constats

La prise en compte de l'international sur le territoire de CeC est en tension entre d'une part de très nombreuses initiatives, que ce soit des actions d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale dans les établissements scolaires, l'appui de la ville aux projets des associations du territoire, l'organisation de manifestations publiques... et le constat de la plupart des acteurs d'un manque d'ouverture à l'international, en particulier des jeunes et d'une difficulté à mobiliser les services de la ville sur des actions internationales...

Un cadre de valeurs de l'action internationale et européenne à clarifier

Résoudre cette tension passe en partie par clarifier les valeurs et les enjeux pour CeC de l'action internationale de la ville, clarification des valeurs et des enjeux qui permette de prioriser les actions, les partenariats et les projets.

Cette clarification demandera en particulier à arbitrer si la priorité est à l'ouverture des cherbourgeois à l'international, dans une perspective de renforcer la tolérance, le respect mutuel, la capacité à vivre ensemble ici ou là-bas ou au rayonnement et à l'attractivité de la ville ...

Une stratégie qui se structure sur deux niveaux

La stratégie proposée se décline d'une part en une stratégie « socle », basée sur des activités pérennes qui visent à ouvrir les acteurs à l'international et d'autre part une stratégie de projet, basée sur des partenariats européens avec des villes déjà partenaires de CeC ou avec de nouvelles villes.

Une stratégie socle pour renforcer l'ouverture de la Ville et du territoire à l'international

La stratégie socle vise :

- à ouvrir la ville (élus et agents municipaux) à l'international par les échanges avec d'autres villes, par la formation (en langue, sur l'action extérieure des collectivités territoriales...), par la valorisation des connaissances des agents (plus de 24 langues sont parlées par des agents de CeC), par l'adhésion à des réseaux de ville ayant des caractéristiques similaires à CeC (Association internationale des villes portuaires, club des plus belles baies du monde...)
- à ouvrir les jeunes à l'international, soit directement par des actions qui les concernent (échanges, mobilité entrante et sortante...) soit indirectement par un travail en direction des adultes qui sont en lien avec ceux-ci (enseignants, AMSED, personnel des missions locales, organismes d'éducation populaire...)
- à améliorer et renforcer les actions internationales des acteurs du territoire de CeC en appuyant les échanges, la mutualisation et la recherche de financements pour leurs actions.

Cette stratégie s'inscrit dans les priorités nationales du MEAE et dans les priorités européennes et à ce titre est en phase avec de multiples dispositifs de financement qui peuvent être mobilisés par la ville comme par les autres acteurs concernés (établissements scolaires, établissements d'enseignement supérieur, structures d'éducation populaire...)

Une stratégie de projet pour nouer ou consolider des partenariats européens utiles ici et là bas

La stratégie de projet vise, dans le cadre de relations pérennes ou non avec d'autres collectivités territoriales, à travailler sur des thématiques d'importance pour CeC qui lui permettent d'acquérir de nouvelles compétences, de mettre en place de nouvelles actions sur le territoire mais aussi d'apporter compétences et savoir-faire à des collectivités partenaires.

Cette stratégie de projet, outre ses apports à la ville est aussi un facteur de motivation tant des élus que des agents et des acteurs du territoire impliqué, qui ont ainsi la possibilité de donner du sens à leurs métiers.

Quatre dimensions liées à prendre en compte dans cette stratégie :

- Quelles géographies privilégiées, avec quels types de collectivités territoriales nouer des partenariats ?
- Quelles thématiques, sur quels enjeux prioritaires monter des projets ?
- Quels positionnements institutionnels prendre par rapport aux projets dans lesquels CeC va s'impliquer ?
- Quelle stratégie financière pour réaliser ces projets ?

Une montée en puissance progressive :

Le SDI de CeC a une expérience dans le montage et la mise en œuvre de projets en particulier de projets européens qui demande encore à être renforcée. A ce titre il est pertinent de travailler de manière progressive, en privilégiant à court terme de :

- s'impliquer sur des projets de petite taille, peu complexes en termes de gestion et de compte rendu techniques et financiers, de s'impliquer comme co-demandeur auprès des financeurs, en particulier de l'UE.
- Répondre aux appels à projet de la DAECT du MEAE qui offrent des conditions financières attractives, et qui sont des instruments souples, que ce soit les projet « clés en main » ou les projets plus classiques des nombreux appels à projet publiés chaque année.

Ouvrir les géographies de coopération à partir de valeurs partagées avec les villes partenaires et sur des thématiques prioritaires pour CeC

Si les conditions sine qua non de la continuation ou de la mise en place de partenariats sont, d'une part le partage des valeurs portées par les exécutifs des villes partenaires, et le portage politique des relations par les élus, il est aussi nécessaire d'identifier des thématiques d'intérêt partagées.

Outre la jeunesse avec le volet « sport » qui peut y être intégré, les thématiques prioritaires qui sont de réels enjeux pour CeC sont indéniablement l'environnement et le développement durable, la citoyenneté et la participation, l'art et la culture, le maritime et le portuaire.

Sur cette base il est prioritaire de :

- Maintenir des relations avec les villes partenaires allemandes de Northeim et Bremerhaven, tout en clarifiant si la relation pertinente est avec Bremerhaven, Brême ou le land de Brême,
- Maintenir des relations avec Almendingen à travers le tissu associatif entre les deux villes, en visant à renouer des relations institutionnelles alors que à ce jour il n'y a pas de portage politique de la relation de partenariat municipal à Almendingen,,
- Maintenir des relations minimales avec BCP (intercommunalité qui a absorbé la ville de Poole) pour maintenir les dynamiques partenariales entre acteurs du territoire (culture, musique, échanges) en attente de la mise en place de nouveaux dispositifs de financements français ou européens pour les relations entre collectivités territoriales des deux pays,
- Développer des relations en Irlande, prioritairement avec les villes déjà interconnectées avec Cherbourg (flux passagers et fret) que sont Dublin et Rosslare,
- Travailler sur la faisabilité de développer un « réseau des villes du ferroutage » autour des villes de départ et d'arrivée de Cherbourg-en-Cotentin et Bayonne-Mouguerre qui seront reliées par un train par jour dans chaque sens, créant ainsi une « communauté » de villes dans une perspective de contribution aux économies locales mais aussi à la lutte contre le changement climatique par la réduction des gaz à effet de serre.

-
- un réseau des villes du ferroutage qui va relier les villes de Dublin, Rosslare, BCP, CeC, Tours, Angoulême, Bayonne, San Sebastian et Bilbao par un train par jour dans chaque sens, créant ainsi une « communauté » de villes dans une perspective de contribution aux économies locales mais aussi à la lutte contre le changement climatique par la réduction des gaz à effet de serre.

Le développement de cette stratégie ambitieuse visant à faire de CeC une ville internationale et de ses institutions, associations et habitants des porteurs et bénéficiaires de l'action internationale demande :

- Un portage politique affirmé de l'exécutif municipal et une implication de celui-ci dans les relations avec les partenaires actuels et nouveaux,
- Une synergie entre CeC et la CAC, beaucoup des thématiques et des géographies de coopération gagnant à être développées en commun pour l'intérêt des deux collectivités territoriales au-delà des clivages existants,
- De suspendre ou de limiter certaines activités actuelles du SDI pour dégager des marges de manœuvre financières et du temps pour les investir dans la mise en place des nouveaux partenariats et la conception et la rédaction de nouveaux projets.

Une ambition à la mesure des défis de notre siècle

Développer l'internationalisation de CeC, renforcer l'ouverture des jeunes et des agents de la ville, appuyer les acteurs du territoire impliqués à l'international est une nécessité pour projeter CeC dans de vingt et unième siècle caractérisé par la « mondialité »¹.

¹ Concept développé par Edouard Glissant, auteur martiniquais. <http://www.edouardglissant.fr/index.html> consulté le 21 avril 2023

2. Une nouvelle stratégie européenne pour Cherbourg en Cotentin

La commune nouvelle de Cherbourg en Cotentin (CeC) regroupe depuis 2016 cinq communes (Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Hainneville, Tourlaville, Querqueville et La Glacerie) et compte environ de 76 000 habitants.

La fusion des cinq communes a amené à confier la gestion des relations internationales et en particulier des jumelages européens au service développement international (SDI) de CeC

Au terme de la période de transition de la fusion et du scrutin municipal de juillet 2020, le besoin de cohérence de la politique de partenariats européens s'est fait sentir.

C'est ainsi que la commune de CeC accompagnée par le F3E a sollicité le Ciedel pour l'appuyer dans la définition d'une nouvelle stratégie de développement de ses partenariats européens.

L'appui a démarré fin 2021 et se conclut par le présent rapport dont l'objet est de proposer à la commune de CeC une nouvelle stratégie européenne pour CeC.

3. Contexte de la stratégie européenne de CeC

La commune de CeC est une commune qui a une forte spécificité, par sa localisation excentrée à la pointe du Cotentin, par l'importance et la diversité de son activité portuaire, par son histoire, et par ses activités actuelles. Ces spécificités, qui fondent tant les atouts que les contraintes en matière d'action extérieure de la collectivité se retrouvent dans le diagnostic d'internationalisation de la ville réalisé en 2022.

31. Principaux atouts du territoire pour nourrir sa stratégie internationale :

Une implication ancienne et marquée de la ville dans l'action internationale :

- CeC a une « tradition » de l'action internationale, et en particulier européenne, avec un service qui existe depuis plus de 20 ans, des moyens importants, et un maillage d'acteurs tant associatifs que scolaires qui développent des actions internationales avec le soutien de la ville.

Des relations anciennes avec des communes européennes :

- CeC développe des relations régulières et anciennes avec
 - o Bremerhaven (depuis 1960), Northeim (1967) et Almendingen (1981) en Allemagne,
 - o Poole Christchurch Bournemouth (1977) au Royaume Uni
 - o Coubalan au Sénégal (1996)

Et, par ces relations, CeC est potentiellement en relation avec les villes partenaires de celles-ci, soit plus d'une vingtaine de villes dans autant de pays.

Une implication forte des établissements scolaires :

- Le tissu des établissements scolaires et des enseignants impliqués dans des actions d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale, en particulier par des échanges, est particulièrement important et concerne 1200 élèves sur 15 000, soit 8 %, ce qui est remarquable.

Un tissu d'associations :

- Le tissu des associations de solidarité internationale du territoire, mais aussi des associations qui sont potentiellement mobilisables à l'international (club de sport...) est particulièrement riche et représente un potentiel d'implication des acteurs du territoire.

Une dimension maritime fondatrice de l'identité de la ville

- La dimension maritime de CeC ouvre un important champ de thématiques de travail (partagées ou non avec la communauté d'agglomération) avec des villes partenaires.

On peut citer les flux maritimes (marchandises, passagers, équipages...), la gestion et protection des espaces marins, la dimension portuaire, les énergies renouvelables et la transition écologique / énergétique liée à l'éolien et à l'énergie marémotrice.

Le projet de ferroutage Cherbourg Bayonne

- La mise en place de ce projet, prévu pour une mise en service en 2024 représente la base de ce que pourrait être un réseau de villes européennes et britanniques.

32. Principaux besoins du territoire

Le diagnostic d'internationalisation et le bilan de l'action internationale et européenne de la ville ont fait ressortir plusieurs points qui demandent une action spécifique dans le cadre de la stratégie européenne de CeC :

Ouverture des jeunes sur le monde

- Un constat largement partagé est celui d'une ouverture sur le monde du grand public de CeC, et en particulier des jeunes qui reste limitée alors qu'en 2023 cette ouverture est devenue une « obligation » tant professionnelle que culturelle.

La transversalité de l'international au sein des services de la ville

- Un autre constat, largement partagé et constaté est un portage de l'international par les services de la ville qui reste à renforcer comme une politique transversale.

La coordination entre Agglomération et Ville

- La synergie entre l'Agglomération et la Ville, en matière de politique internationale, est une nécessité, qui pourtant reste à ce jour naissante et demandera à être renforcée que ce soit dans un souci d'efficience comme de cohérence.

Le besoin d'espaces d'échange et de mutualisation entre les acteurs de l'international sur le territoire :

- Les acteurs du territoire sont nombreux, mais restent toutefois isolés, échangent peu sur leurs expériences, mutualisent peu leurs moyens, alors qu'il y a des enjeux d'amélioration des pratiques (en particulier sur l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale) mais aussi des gains en matière d'efficacité et d'efficience en partageant les expériences sur les financements par exemple.

4. Proposition de stratégie de partenariats européens pour CeC

Nous proposons ci-après une stratégie internationale centrée sur les partenariats européens qui se décompose en deux parties :

- Une stratégie « socle » basée sur le renforcement de l'ouverture du territoire de CeC à l'international
- Une stratégie de développement des projets et partenariats européens,

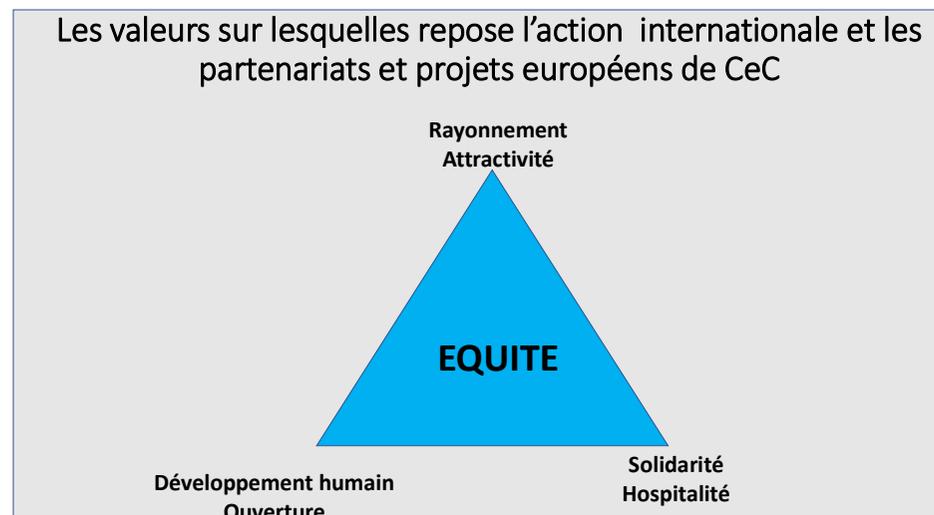
41. Un préalable, clarifier les valeurs qui sous-tendent la stratégie internationale et européenne de CeC

A ce jour, les valeurs de CeC et de son territoire sont des valeurs de fraternité, d'humanité, de solidarité, mais aussi d'innovation, de durabilité, de rayonnement et d'attractivité...

Les valeurs sur lesquelles repose l'action extérieure de la ville de Cherbourg restent à préciser et valider car cela facilitera la priorisation des géographies et des thématiques de l'action extérieure de CeC mais aussi du rôle de la ville dans les actions, les partenariats et les projets.

Il est bien entendu que l'action internationale et les partenariats de CeC reposent sur un ensemble de valeurs différenciées, mais il est important de les prioriser pour en avoir une lecture claire qui permette de préciser les enjeux de CeC à s'impliquer dans une politique internationale volontariste.

Cette priorisation renvoie à arbitrer entre quatre pôles de valeurs² :



- **Au niveau des individus : le développement humain, l'ouverture à l'autre**

Il s'agit ici de :

- Favoriser l'ouverture des habitants de Cherbourg en Cotentin, ouverture au monde, ouverture à l'autre
- Permettre aux habitants de se comprendre et de comprendre l'autre dans sa diversité,
- Renforcer la capacité des jeunes mais aussi des moins jeunes à « entreprendre », tant dans leur vie personnelle que professionnelle ou militante en particulier par la mobilité, les échanges, mais aussi l'adaptation des activités et en particulier des services aux besoins des étrangers³ présents de passage ou de manière permanente sur le territoire
- De favoriser le développement d'une identité européenne qui dépasse les identités locales.

² Le COPIL du 13 décembre a validé ce qui constitue le socle de valeurs dans lequel s'inscrit l'action internationale de CeC. Toutefois, cela demanderait à être re validé et hiérarchisé en bureau municipal.

³ Par exemple, la valorisation de la présence des croisiéristes et plus globalement des touristes demande de proposer des horaires d'ouverture des magasins et des services adaptés, de proposer des circuits touristiques modulables, de maîtriser plusieurs langues...

- **Au niveau de la société locale : hospitalité et solidarité**

Cherbourg en Cotentin, par son identité maritime et portuaire est historiquement une terre d'accueil, une terre hospitalière à l'autre, à l'étranger. Il s'agit ici de renforcer cette identité en direction autant des migrants et des demandeurs d'asile que des plaisanciers ou des cadres étrangers venus travailler sur le territoire, dans une démarche de solidarité.

- **Au niveau du territoire : rayonnement et attractivité**

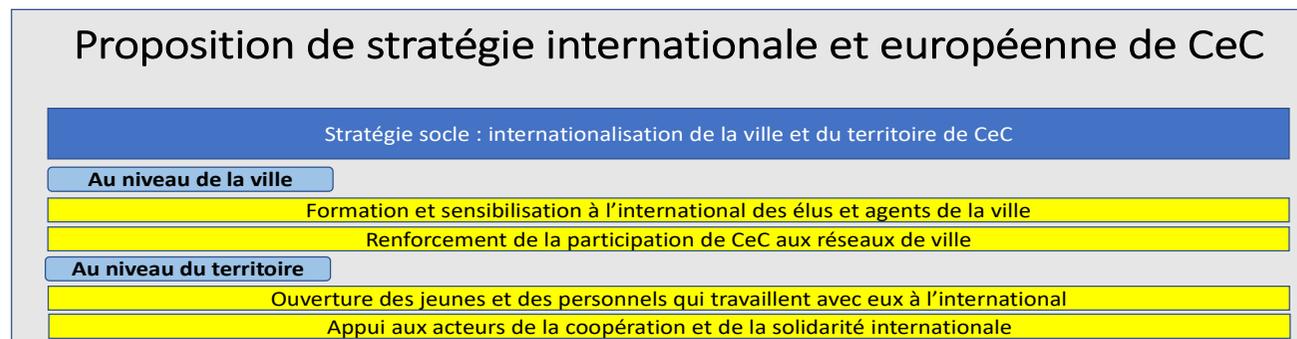
La politique internationale de CeC vise à renforcer le rayonnement et l'attractivité de la ville faisant de la ville un territoire d'avenir.

- **De manière transversale : l'équité**

Enfin, de manière transversale, la politique internationale de Cherbourg en Cotentin vise à favoriser l'équité. Equité des chances pour les individus, équité territoriale sur le territoire communal...

42. La stratégie « socle » : ouverture de la ville et du territoire à l'international

Cette stratégie « socle » est basée sur les activités de base, principalement permanentes, à mettre en œuvre au niveau tant de la ville (élus comme agents) que du territoire et de ses acteurs pour renforcer une politique d'ouverture à l'international qui permette de développer des partenariats et projets européens avec une réelle assise territoriale



421. Renforcement de l'internationalisation de la Ville :

La première priorité est d'assurer le portage de la politique d'internationalisation et par conséquent les partenariats et projets européens par la collectivité tant au niveau de ses élus qu'au niveau de ces agents.

Ce portage repose sur les grandes activités suivantes :

Stratégie socle : 1. Internationalisation de la ville de CeC
Formation et sensibilisation à l'international des élus et agents de la ville
Organisation d'un cycle d'échange avec des élus et des agents de CT françaises impliquées à l'international
Formation des élus et des agents en langues étrangères (anglais, allemand...)
Formation des élus et des agents sur l'action extérieure des CT
Valorisation des compétences et connaissances internationales des agents de la ville
Renforcement de la participation de CeC aux réseaux de ville
Renforcement de la participation de CeC dans les réseaux actuels (CUF, Horizons Solidaires...)
Adhésion à de nouveaux réseaux (Eurocities, AIVP...)

Sensibilisation des élus et des agents

L'objectif ici est de donner à voir des pratiques de partenariats européens qui apportent aux collectivités et aux territoires partenaires.

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Rôle de CeC
1	Organisation d'un cycle d'échange avec des élus et des agents de CT françaises et étrangères impliquées à l'international qui témoignent de leurs pratiques.	CT	Frais de déplacement et de séjour	Elus Agents de la CT	Horizons Solidaires CUF Ciedel	Pilotage par le SDI

Formation des agents

L'objectif ici est de permettre aux agents et aux élus d'être en mesure de participer à des réunions et des relations internationales sans avoir besoin de traducteur et de maîtriser les connaissances de base de l'action extérieure des collectivités territoriales (cadre règlementaire, financement...).

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Rôle de CeC
1	Formation des élus et des agents sur l'action extérieure des CT	CT et permanent	Prise en charge par le CNFPT et le DIFE des élus	Elus Agents de la CT	CNFPT Centres de formation des élus locaux	Pilotage par la DRH
1	Formation des élus et des agents en langues étrangères (anglais, allemand...)	CT et permanent		Elus Agents de la CT		Pilotage par la DRH

Valorisation des compétences et connaissances internationales des agents de la ville

Le diagnostic d'internationalisation a mis en évidence l'importance de l'internationalisation des agents de CeC. En effet sur un échantillon de près de 10 % des 2000 agents de la collectivité, les deux tiers parlent une autre langue que le français (24 langues différentes sont parlées) et 90 % des agents ont déjà séjournés à l'étranger et un tiers y ont vécu.

Cette diversité et cette interculturalité de la communauté des agents de la ville peut être valorisée dans l'action municipale que ce soit pour la traduction et diffusion de messages dans les langues les plus parlées par les habitants d'origine étrangère de CeC, pour contribuer aux activités périscolaires en témoignant sur leurs cultures, leur expérience à l'étranger...

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Rôle de CeC
1	Mobilisation des agents ayant une expérience internationale dans les politiques publiques municipales	CT et permanent	nul	Elus Agents de la CT Services de CeC Prestataires (animation périscolaires...)		Pilotage par la DRH

Renforcement de l'insertion dans les réseaux

CeC est membre de réseaux de collectivités territoriales ou de réseaux régionaux multi-acteurs (CUF, AFCCRE, Horizons Solidaires) et pourrait adhérer à des réseaux de grandes villes comme Eurocities ou des réseaux thématiques sur des domaines d'excellence ou qui fondent l'identité de la ville (Association internationale villes et ports⁴, Club des plus belles baies du monde...).

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Rôle de CeC
1	Renforcement de l'implication dans les réseaux actuels (CUF, HS, AFCCRE...)	CT	Cotisations, déplacements, séjours	Elus Agents de la CT	CUF Horizons Solidaires	Pilotage par le SDI
2	Adhésion à de nouveaux réseaux	CT	Cotisations, déplacements, séjours	Elus Agents de la CT		Pilotage par le SDI puis par les services de CeC concernés

⁴ <https://www.aivp.org>

422. Renforcement de l'internationalisation du territoire :

Stratégie socle : 2. Internationalisation du territoire de CeC
Ouverture à l'international des jeunes
Conception et mise en œuvre d'actions d'ouverture internationale des jeunes
Appui aux enseignants pour le montage de dossiers ERASMUS
Montage de dossiers d'échange ERASMUS pour les personnels et institutions travaillant avec les jeunes
Montage de dossiers d'échanges ERASMUS dans le domaine des sports
Mise en place d'un dispositif d'accueil et de valorisation des étudiants étrangers
Mise en place d'un dispositif d'appui aux étudiants de CeC en mobilité sortante
Appui aux acteurs de la solidarité internationale du territoire
Organisation des échanges et de la mutualisation de moyens entre associations
Appui au montage de dossiers de financement
Formation des acteurs de la solidarité du territoire

Ouverture à l'international des jeunes

L'ouverture internationale des jeunes est à la fois une priorité européenne qui se traduit par le développement du programme Erasmus + (augmentation du budget, augmentation des champs d'action, augmentation des publics) et une priorité partagée des acteurs du territoire qui lors des ateliers du 30 janvier 2023 en ont fait la priorité principale.

L'approfondissement des actions menées à ce niveau est fondamental puisque on note à la fois que près de 10 % des élèves de CeC bénéficient d'actions d'ouverture à l'international mais que dans le même temps il y a une réticence des jeunes à s'impliquer dans des échanges internationaux tant sportifs, de découverte ou que pour les études.

Les actions à mener peuvent se décliner comme suit :

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Rôle de CeC
1	Mobiliser Horizons Solidaires pour travailler sur la conception et mise en œuvre des actions d'ouverture internationale des jeunes pour en améliorer la qualité	CT	Nul	Enseignants Encadrants	Horizons solidaires	Pilotage par le SDI
1	Appuyer les enseignants à monter des actions dans le cadre d'ERASMUS +	CT	Nul	Enseignants	MPTLL Centre EUROPE DIRECT Normandie	Accompagnement par le SDI
2	Mettre en place des actions d'échange entre personnels travaillant avec les jeunes (les AMSED, les CPE, les maîtres d'apprentissage, les Missions Locales, les organisations d'éducation populaire...)	MT	Nul	Encadrants Personnel auxiliaire et administratif	MPTLL Centre EUROPE DIRECT Normandie	Pilotage par le SDI au début puis accompagnement
2	Mettre en place des actions d'échange dans le domaine sportif dans le cadre d'ERASMUS +	MT	Nul	Clubs sportifs	MPTLL Centre EUROPE DIRECT Normandie	Pilotage par le SDI au début puis accompagnement
1	Mettre en place un dispositif d'accueil et de valorisation des étudiants étrangers avec la CAC	CT	Moyen	Etablissements d'enseignement supérieur Entreprises d'accueil (stage, alternance...)		Pilotage par le SDI, la CAC et les établissements d'enseignement supérieur
1	Mettre en place un dispositif d'appui aux étudiants de CeC en mobilité sortante en lien avec la CAC	CT	Moyen	Etablissements d'enseignement supérieur Entreprises d'accueil (stage, alternance...)		Pilotage par le SDI, la CAC et les établissements d'enseignement supérieur

Appui aux acteurs de la solidarité internationale

Le territoire de CeC est extrêmement riche en associations (plusieurs centaines) et donc y compris en associations de solidarité internationale, de différentes tailles et qui développent des actions de natures différentes, mais qui communiquent peu entre elles.

Il existe aussi dans les associations qui à ce jour n'ont pas d'activités internationales (clubs sportifs, associations culturelles...) un potentiel d'ouverture à l'international.

L'appui à ces associations est donc un enjeu important pour l'ouverture à l'international du territoire.

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Pilote
1	Organisation des échanges et de la mutualisation de moyens entre associations	CT	Nul	Associations et autres acteurs (hôpital, entreprises, CCAS...)	Horizons Solidaires	SDI et à terme les associations
1	Appui au montage de dossiers de financements des acteurs du territoire	MT			Agence micro-projet Horizons solidaires	SDI
1	Formation des acteurs de la solidarité du territoire	CT	Réduit		Agence micro-projet Horizons solidaires	SDI

La mise en place de cette stratégie socle vise à renforcer connaissance et intérêt pour l'international des élus, des agents de CeC et des jeunes et des personnes et organisations qui travaillent avec eux.

Elle est nécessaire pour développer une politique de partenariats européens tant avec des villes partenaires actuelles qu'avec de nouvelles villes et pour porter et mettre en œuvre des projets dans le cadre de ces partenariats en créant ou développant une culture internationale dans les services et sur le territoire.

43. Stratégie des partenariats européens :

La stratégie des partenariats européens repose sur quatre dimensions :

- Géographique :
 - o Quelles sont les géographies prioritaires dans lesquelles développer des partenariats et monter des projets ?
- Thématique
 - o Quels sont les thèmes sur lesquels CeC souhaite développer partenariats et projets européens ?
- Institutionnelle
 - o Quel rôle veut et peut jouer CeC dans ces partenariats et projets et avec qui ?
- Financière
 - o Quels moyens veut et peut mobiliser CeC pour la mise en œuvre de ces partenariats et projets européens ?

Ces quatre dimensions sont liées, et demandent d'être réfléchies conjointement.

La stratégie de partenariats européens peut se représenter dans le tableau ci-dessous :

Stratégie des partenariats européens					
					Priorité
Géographie	Allemagne	Bremerhaven / Bremen Northeim Almendingen	Projets à monter sur thématiques prioritaires Relation à maintenir à travers des associations des deux territoires autour de projets d'intérêt mutuel	CT	1 1
	Royaume Uni	Poole Christchurch Bournemouth	Relation à mettre en veille		
	Irlande	Ville à identifier	Projets à monter sur thématiques prioritaires	CT	1
	Europe du Sud	Ville à identifier			2
	Europe du Nord et de l'Est	Appui aux acteurs du territoire			3
	Réseau de ferroutage	Villes à contacter	Mise en place du réseau Projet à monter sur thématiques prioritaires	MT	1
Thèmes	Maritime et portuaire	Thématiques à prioriser		CT	
	Jeunesse				
	Environnement et développement durable				
	Citoyenneté et participation				
	Sport				
	Culture				
	Revitalisation centre ville				
Positionnement institutionnel	Chef de file	Démarrer : - Par de petits projets - Comme partenaire associé Puis se positionner en chef de file ou comme facilitateur pour des projets portés par des acteurs du territoire		CT	
	Co-demandeur				MT
	Partenaire associé				
Financement	Dossier forfaitaire	Démarrer : - Par des financements « simples » ou forfaitaires Puis monter des dossiers de co-financement comme co-demandeur puis comme chef de file		CT	
	Dossier de co-financement				MT

431. Géographie des villes partenaires :

L'analyse de la pertinence des géographies des relations partenariales de CeC concerne tant les villes partenaires actuelles que les villes avec lesquelles nouer des relations futures.

Cette analyse peut se baser sur un ensemble de critères de natures différentes, dont certains sont éliminatoires et d'autres non. Une proposition de critères est faite dans le tableau suivant :

Critères	Eliminatoire	Favorable
Partage de valeurs		
Portage politique par les élus des CT à CeC et dans la ville partenaire (actuel ou potentiel)		
Portage par les acteurs du territoire (à CeC et dans la ville partenaire)		
Des enjeux communs entre les villes		
Des compétences partagées		
Des thématiques d'intérêt commun : <ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse - Environnement / développement durable - Citoyenneté / participation - Sport - Ville portuaire / maritime - Revitalisation des centres ville - ... 		
Ville universitaire		
Ville connectée au monde rural		
Ville d'un pays de l'UE		
Ville ayant des partenariats européens		
Ville dynamique		
Démographie compatible avec celle de CeC		
Existence de relations entre organisations de la société civile		
Existence de relations personnelles		

Villes partenaires actuelles :

Bremerhaven

Bremerhaven, environ 100 000 habitants a des relations internationales, outre CeC avec Kaliningrad (Russie) ; Frederikshavn (Danemark) ; Pori (Finlande) ; Grimsby (Royaume-Uni) ; Szczecin (Pologne) ; Baltimore (États-Unis), dont la consistance reste à apprécier.

CeC partage avec Bremerhaven, Brême et le land de Brême son caractère maritime et portuaire, ce qui amène à se poser la question du bon niveau de partenariat à renforcer : avec Bremerhaven, avec Brême ou avec le land.

La relation partenariale de CeC avec l'une ou plusieurs des trois collectivités est donc pertinente, mais demande un vrai temps de dialogue politique entre élus pour :

- Valider le bon niveau de relation de CeC avec les trois collectivités concernées en Allemagne (villes de Bremerhaven et Brême et land de Brême)
- Valider la ou les thématiques d'intérêt commun :
 - dimension maritime / portuaire
 - transition écologique,
 - ...
- Identifier et planifier une première réponse à un appel à projet européen soit en binôme, soit en associant des villes partenaires de Bremerhaven, de manière à renforcer les liens par un travail en commun et à voir l'opportunité de développer un partenariat approfondi sur des projets plus importants.

Northeim

Northeim a une population de 30 000 habitants et partage également, par son positionnement politique, un socle de valeurs avec CeC. Des relations entre élus existent et la coopération est portée par le maire et ses services. Par ailleurs Northeim a plusieurs relations partenariales en Europe, avec Gallneukirchen (Autriche), Prudnik (Pologne) et Magnanville (France).

La relation entre les deux collectivités territoriales est pertinente, et des propositions de projets ont été faites par M. le maire de Northeim intégrant ses autres villes partenaires. Les propositions faites lors de cette rencontre demandent à être approfondies, priorisées et impulsées par CeC.

Almendingen

Almendingen a une population de 5000 habitants et à ce jour les liens avec les élus de la ville sont ténus voir inexistantes. Sur la base de projets d'intérêt mutuel entre les deux territoires CeC pourra continuer à appuyer les associations actuelles ou futures qui développent des échanges entre les deux villes si ces relations présentent un vrai intérêt mutuel pour les deux territoires.

Bournemouth Christchurch Poole (BCP)

La ville de Poole a fusionné avec **Christchurch et Bournemouth** dans une « unitary authority » qui compte environ 400 000 habitants. Cette nouvelle collectivité a une importante façade maritime, des flux (ferries et prochainement ferroutage) avec CeC, et des relations entre acteurs des deux territoires (culture, jeunesse).

Les relations entre élus des deux collectivités sont quasi inexistantes, même si des relations existent entre techniciens. Le Brexit remet en cause les financements européens pour les échanges (ERASMUS +), même si les relations entre enseignants, entre associations culturelles continuent.

A court terme et dans l'attente de la mise en place d'instruments de financement comme il en existe dans les politiques de voisinage de l'UE, la proposition est de continuer à appuyer les relations entre acteurs des deux territoires pour maintenir la relation dans une démarche de veille.

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Pilote
1	Maintien d'un appui aux relations associatives entre CeC et Almendingen en vue de renouer une relation institutionnelle entre les deux villes	CT	Nul	Comité de jumelage	Aucun	Elue de CeC en charge de l'international
1	Dialogue politique et technique avec Northeim pour : - Identifier une thématique de travail commune - Identifier les acteurs à mobiliser (autres villes, services municipaux...) - Monter un projet simple et/ou participer d'un projet complexe	CT	Déplacements et séjours		Aucun	Elue de CeC en charge de l'international et SDI de CeC
1	Mission politique et technique à Bremerhaven pour - identifier le bon niveau de coopération - Identifier une ou des thématiques de travail en commun - Monter un projet simple et/ou participer à un projet complexe	CT	Déplacements et séjours		Aucun	Elue de CeC en charge de l'international et SDI de CeC
1	Appui aux associations du territoire de CeC en lien avec des acteurs du territoire de BCP dans le cadre des appels à projet de CeC	CT	Budget appel à projet	Associations culturelles et établissements scolaires	Aucun	Elue de CeC en charge de l'international et SDI de CeC

Ouverture géographique :

Le constat de départ est que :

- les partenariats européens de CeC sont concentrés sur l'Allemagne et le Royaume Uni, et que suite au Brexit il ne reste plus que des partenariats européens en Allemagne.
- Il existe une demande des acteurs du territoire de diversifier géographiquement les partenariats de CeC.
- Les enseignants souhaitent développer de nouvelles relations avec des pays anglophones pour apporter aux élèves une ouverture au monde anglosaxon et des échanges linguistiques.
- Les politiques des bailleurs de fonds en général et de l'UE en particulier demandent de plus en plus des projets qui associent plusieurs acteurs de plusieurs pays européens, et qui si possible ne sont pas associés par opportunisme mais dans le cadre de relations conventionnelles de coopération décentralisée et/ou de jumelage.

A ce titre, plusieurs hypothèses de diversification géographique des partenariats de CeC sont envisagées :

Irlande :

CeC est le premier port français en direction de l'Irlande. Or depuis le Brexit, l'Irlande est devenue une des principales portes entre l'Europe et le Royaume Uni. La mise en place de relations entre Cherbourg et une commune irlandaise est donc pertinente que ce soit en termes d'échange (scolaire, universitaire, technique...) comme de développement de projets communs (culturels, maritimes, énergies renouvelables...).

M. le maire de CeC l'a bien identifié quand il dit :

« La venue de l'ambassadeur Niall Burgess le 30 novembre (2022) a été l'occasion d'échanger sur les relations entre l'Irlande et Cherbourg-en-Cotentin. Outre les liaisons maritimes qui s'amplifient depuis le Brexit - près de 1 000 escales sont prévues en 2023 -, de nouvelles coopérations portuaires sont envisagées avec notamment les projets irlandais d'éolien offshore flottant, pour lesquels notre ville pourrait servir de base d'assemblage. Au-delà de ces opportunités, resserrer les liens avec l'Irlande et renforcer l'attractivité respective de nos deux territoires passent également par d'autres projets à développer, à l'image de la saison croisée imaginée dès cette année⁵. »

⁵ <https://www.cherbourg.fr/agendas-et-actus/actualites/une-saison-croisee-pour-renforcer-les-liens-entre-lirlande-et-cherbourg-en-cotentin-6221.html>, consulté le 19/04/2023

Il s'agit ici d'identifier la ou les villes irlandaises en lien avec CeC et la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC) soit via les lignes de ferries actuelles (Dublin ou Rosslare) soit dans le cadre du projet de ferroutage (qui concerne également Dublin et Rosslare) pour initier des relations avec celles-ci et voir avec laquelle il est pertinent de développer des liens et des projets. Cela passe par :

- un travail exploratoire sur l'organisation territoriale irlandaise (comté, ville...) qui permette de voir quel est le niveau de collectivité irlandaise avec lequel il est pertinent de coopérer,
- nouer des contacts politiques sur la base des contacts et informations issues des missions réalisées pour voir leur intérêt à développer des relations avec CeC entre autres à l'occasion de la « saison croisée »
- Commencer un dialogue politique avec Dublin⁶ et Rosslare en y associant la CAC. En effet, même si Dublin est beaucoup plus grande que CeC, le ferroutage, les lignes de ferries (passager et fret) qui relient les deux villes donnent un intérêt stratégique commun à développer des relations partenariales complémentaires à la relation économique qui lie les trois villes (Dublin, Rosslare et CeC). Cette mission exploratoire visera en particulier à voir la possibilité de développer des échanges sportifs, culturels, scolaires et universitaires dans le cadre des programmes européens.
- Arbitrer sur l'opportunité et la possibilité de nouer un partenariat avec Dublin et / Rosslare sur des enjeux communs aux villes.
- En cas d'arbitrage négatif se reporter sur une ou des villes intermédiaires sachant qu'il n'y a en Irlande que 4 villes de plus de 50 000 habitants !
- En cas d'arbitrage positif monter des premiers projets européens.

Mise en place d'un réseau des villes du ferroutage

Le réseau de ferroutage Cherbourg-Mouguerre va relier le Royaume Uni et l'Irlande avec l'Espagne et le Portugal via le réseau ferré français de Cherbourg à Bayonne - Mouguerre.

Le réseau ferroviaire est de fait constitué de segments complémentaires :

- Transport routier classique jusqu'à et à partir de Poole (Royaume Uni), Rosslare et Dublin (Irlande)
- Transport maritime entre Poole, Rosslare et Dublin et CeC
- Chargement / déchargement sur les rames ferroviaires à CeC
- Transport ferré entre CeC et Bayonne-Mouguerre
- Chargement / déchargement sur les rames ferroviaires à Bayonne-Mouguerre
- Transport routier classique jusqu'à et à partir de Bayonne-Mouguerre et l'Espagne et le Portugal

⁶ La ville de Dublin est jumelée avec les villes de Barcelone, Liverpool, San José, Pittsburgh, Pékin et Eu. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Dublin>

Maintenant que le projet est validé et annoncé pour une mise en service en 2024, le ferroutage ferroviaire Cherbourg-Bayonne-Mouguerre pourrait être le support de la mise en place d'un réseau de villes concernant l'Irlande, le Royaume Uni, la France, l'Espagne et le Portugal.

Ce lien que représente le réseau ferroviaire pourrait être le motif pour développer des relations entre les villes sur le plan des échanges entre techniciens, étudiants, élèves... pour constituer une « communauté » de villes ayant le ferroutage en commun⁷.

Ce réseau de ferroutage est basé sur un point commun d'intérêt général qui est de manière générale la protection de l'environnement et de manière plus spécifique la lutte contre le changement climatique.

La coopération de CeC avec une ou plusieurs villes d'Irlande et une ville d'Espagne et du Portugal idéalement peut se faire dans ce cadre.

- En Espagne cela pourrait être San Sebastian, Santander et / ou Bilbao par exemple.
- En Irlande Rosslare et / ou Dublin

Le maintien d'une **relation minimum** avec BCP peut rentrer dans ce cadre, une partie du fret concerné par le ferroutage venant et allant vers BCP.

⁷ Cela pourrait se faire à l'image du réseau international des villes Michelin qui regroupe les villes concernées par la fabrication des pneus Michelin depuis la production des matières premières jusqu'à l'usinage de celles-ci. <https://www.inmc21.com/fr/>



Source : Brittany Ferries

Mettre en place ce projet de réseau demanderait de :

- Développer une démarche concertée entre CeC et la CAC, chacun dans ses compétences
- Se rapprocher de Brittany Ferries pour connaître avec précision
 - La nature du fret entrant et sortant,
 - les ports d'embarquement / débarquement du fret en Irlande et au Royaume Uni
 - les destinations principales du fret tant entrant que sortant en Espagne et au Portugal

-
- le degré d'implication des villes françaises traversées et des villes étrangères concernées
 - Prendre contact avec la DAECT du MEAE pour présenter le projet et solliciter leur appui pour le faire murir
 - Elaborer des scénarios de mise en place du réseau pour les soumettre aux villes concernées
 - Prendre les contacts avec les villes françaises et étrangères pour voir leur intérêt à rentrer dans le réseau, voir les thématiques qui les mobiliseraient en lien avec leurs compétences et leurs réalités locales,
 - Monter un dossier « clef en main » auprès de la DAECT pour initier les activités du réseau, avec deux autres villes françaises intéressées

Le caractère innovant du réseau résiderait dans :

- L'association de plusieurs villes françaises avec des villes du Nord et du Sud de l'Europe
- L'articulation des modes de transport (maritime, ferré et routier)
- La dimension développement durable
- L'articulation entre des flux permanents, et des actions d'échange. Par exemple :
 - la connaissance de ces flux peut être un support à des échanges scolaires multipartites entre des établissements d'enseignement des différentes villes, tant françaises qu'étrangères
 - La mise en œuvre d'activités culturelles concernant toutes les villes du réseau (expositions, concerts, mobilité d'artistes...)
 - ...

Europe du Sud

CeC n'a pas de relation en direction des villes du Sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Italie) alors que ce sont des géographies qui sont attractives pour les cherbourgeois et en particulier les jeunes.

Des relations associatives existent déjà :

- avec la commune de Chiclana de la Frontera (90 000 habitants à l'extrême sud de l'Espagne) qui, à part sa façade maritime, a peu de points communs avec CeC.
- Avec des établissements scolaires en Italie

Si la perspective du réseau des villes du ferroutage n'est pas retenue, il sera nécessaire en fonction des thématiques d'intérêt retenu par CeC de faire un travail de diagnostic et de recherche de villes répondant aux critères de priorité de CeC pour en sélectionner un échantillon limité à contacter en visio puis en présentiel.

Ces contacts pourraient déboucher sur la mise en place de petits projets ponctuels type CERV ou Erasmus + pour voir la faisabilité de développer des relations de long terme et des projets plus conséquents.

Europe du nord et orientale

Les ateliers consultatifs de janvier 2023 ont fait ressortir une demande d'acteurs de l'enseignement en particulier pour nouer des relations avec des villes d'Europe du Nord (Finlande, Suède...), d'Europe de l'Est (Tchéquie, Roumanie...) et d'Etats associés à l'UE (Norvège...). Cet intérêt pour ces géographies repose sur la recherche de liens avec des pays « qui nous ressemblent moins ».

Au regard des moyens de CeC, il semble difficile de diversifier les relations en allant sur ces géographies.

Par contre :

- Les villes partenaires de CeC en Allemagne ont chacune des villes partenaires en Europe du Nord et de l'Est, en particulier :
 - o Northeim avec Gallneukirchen (Autriche) et Prudnik (Pologne)
 - o Bremerhaven avec Frederikshavn (Danemark), Pori (Finlande), Szczecin (Pologne)
- Les projets européens incitent à l'implication de villes de plusieurs pays européens et en particulier de pays où les collectivités sont peu impliquées dans des relations internationales comme c'est le cas des pays d'Europe du Nord et des pays baltes ou des « nouveaux entrants » (Roumanie, Bulgarie). Dans le cadre de projets associant Northeim ou Bremerhaven, certains de ces projets (en particulier les projets droits et valeurs (CERV) peuvent associer des villes partenaires des villes porteuses du projet, ouvrant ainsi CeC vers le Nord et l'Est de l'Europe.
- Cette diversification des relations peut être une richesse pour les échanges entre techniciens de la collectivité comme dans l'exemple bien connu de la digitalisation des services publics en Lituanie qui est une référence mondiale.
- Enfin, CeC peut continuer à appuyer les établissements d'enseignement à développer des relations d'échange avec des établissements d'enseignement de ces pays comme le font d'autres villes comme Chambéry par exemple.

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Pilote
1	Nouer des relations avec une ou des collectivités territoriales d'Irlande <ul style="list-style-type: none"> - Accord sur une démarche concertée CeC et CAC - Comprendre l'organisation territoriale irlandaise - Etablir des contacts politiques prioritairement avec Dublin et Rosslare pour Identifier les enjeux communs avec CeC - Arbitrer sur la possibilité de nouer un partenariat avec ces deux villes - Initier des premiers projets sur les enjeux prioritaires ou se reporter sur une ville intermédiaire 	CT	Déplacements et séjours	Etablissements d'enseignement Associations culturelles Associations sportives		Elue de CeC en charge de l'international et SDI de CeC ; CAC
1	Mettre en place le réseau des villes du ferroutage <ul style="list-style-type: none"> - Accord sur une démarche concertée CeC et CAC - Prendre connaissance du dossier du ferroutage - Obtenir le soutien de la DAECT - Elaborer des scénarios - Impliquer les villes concernées - Monter un dossier « clef en main » pour lancer les activités 	MT	Déplacements et séjours Cofinancement du projet « clés en main »	Etablissements d'enseignement Associations culturelles Associations sportives	DAECT du MEAE	Elue de CeC en charge de l'international et SDI de CeC et CAC
2	Identifier des partenariats avec des villes d'Europe du Sud <ul style="list-style-type: none"> - Identification des principales villes correspondant aux critères de CeC - Sélection d'un échantillon - Contact technique puis politique avec les villes sélectionnées - Mise en place de petits projets pour tester la relation 	MT	Déplacements et séjours	Etablissements d'enseignement Associations culturelles et sportives	CUF	Elue de CeC en charge de l'international et SDI de CeC
3	Etablir et/ou maintenir des relations minimales avec des villes d'Europe de l'Est et du Nord <ul style="list-style-type: none"> - Implication possible des villes partenaires de CeC - Appui aux relations d'échanges techniques entre établissements d'enseignement scolaire et supérieur 	MT		Etablissements d'enseignement Associations culturelles et sportives	CUF	Elue de CeC en charge de l'international et SDI de CeC

432. Priorisation thématique :

Au regard des atouts de CeC, de ses domaines de compétence et des enjeux du territoire, plusieurs thèmes d'excellence ou prioritaires peuvent faire l'objet d'un ciblage thématique dans les relations et les projets à mettre en œuvre.

Plusieurs de ces thèmes sont de fait des compétences partagées entre CeC et les autres niveaux de collectivité : la CAC, le Département et la Région. Ces partages de compétence n'obèrent pas leur importance pour CeC, qui peut se positionner dans un rôle de facilitation, d'accompagnement plus que de mise en œuvre directe en s'appuyant sur la clause de compétence générale.

L'identification et la priorisation des thématiques peut s'élaborer à partir d'une grille comme la grille suivante :

Thématique	Critère discriminant	Critère de priorisation
Thématique rentrant dans les valeurs de l'action internationale de CeC		
Thématique constituant un enjeu pour le développement de CeC		
Thématique entrant dans les compétences de CeC directement ou indirectement (clause de compétence générale)		
Thématique faisant l'objet d'une politique publique locale		
Thématique sur laquelle CeC a des apports à faire à d'autres CT		
Thématique sur laquelle CeC a des besoins d'apports d'autres CT		
Thématique permettant d'impliquer des acteurs du territoire		
Thématique permettant de mobiliser des moyens internes à la CeC (services, budget...)		
Thématique permettant de mobiliser des moyens externes à la CeC		
...		

A partir du diagnostic d'internationalisation du territoire, du bilan de l'action internationale de CeC et des ateliers consultatifs de janvier 2023 et en respectant la grille ci-dessus nous proposons les priorités thématiques suivantes :

Thématique	Classement
Jeunesse	1
Maritime et portuaire	2
Environnement, développement durable et transition écologique	3
Citoyenneté et participation	4
Art et culture	5
Sport	6 (ou à intégrer dans la thématique jeunesse)
Lien rural - urbain	7
Attractivité, et revitalisation du centre-ville	8
Hospitalité / aménité	9
Innovation	10

Parmi ceux-ci on peut mettre l'accent sur les 6 premiers.

La jeunesse

La ville de CeC, les établissements scolaires, les associations d'éducation populaire, les établissements d'enseignement supérieur développent des actions internationales diversifiées en direction de la jeunesse, dans une perspective d'ouverture des jeunes à l'international et plus largement à l'interculturel, à la tolérance, au respect mais aussi pour les préparer à un monde tant professionnel que privé qui est et sera de plus en plus international et interculturel.

L'ouverture des jeunes du territoire à l'international est déjà et sera encore plus demain un enjeu de l'attractivité et du rayonnement des territoires.

Relever cet enjeu passe par une diversité d'action :

- Echanges, du primaire à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement professionnel mais aussi des jeunes hors structures d'enseignement, sous forme de
 - o Appui aux mobilités sortantes et entrantes
 - o Actions d'éducation à la solidarité et la citoyenneté internationale (échanges, réflexion sur l'international et l'interculturel à CeC)
 - o Relecture des expériences personnelles
 - o Echanges sportifs et culturels (cf ci-dessous).
- Amélioration et mise en cohérence des contenus et des outils utilisés
- Organisation de conférences, publications sur les réseaux sociaux de témoignages de cherbourgeois actifs à l'international ou d'étrangers établis à Cherbourg.
- Renforcement des capacités des adultes qui travaillent, accompagnent, forment les jeunes pour :
 - o sortir des lieux communs sur l'interculturel et l'international
 - o développer des démarches d'échange qui permettent de dépasser la juxtaposition ou la compétition (matches de football)

Cette thématique dont nous proposons qu'elle soit présente dans la stratégie socle demanderait à intégrer tous les partenariats européens de manière transversale.

La dimension maritime et portuaire

CeC est une ville maritime, ce qui s'illustre par la présence de 6 ports. Le caractère maritime et portuaire de CeC cumulé avec la localisation de la ville à la pointe du Cotentin constitue une caractéristique, des contraintes et un enjeu fort du développement de CeC.

Ce caractère marin recouvre plusieurs dimensions :

- cadre de vie pour les habitants avec les plages, la baignade, la marche, la navigation, la pêche...
- paysagère avec l'urbanisation, les réseaux de transport, les aménagements (cabanes de plage, aires de jeux...)
- sportive avec le nautisme et les plages ;
- touristique avec le balnéaire ;
- économique avec les flux internationaux, le fret, le catering, les emplois et aussi le tourisme ;

-
- industrielle et militaire avec les chantiers navals, la production d'énergie éolienne et hydro-maritime,
 - environnementale avec la gestion des déchets, le désarmement des navires, la biodiversité, la qualité de l'eau,
 - « migratoire » avec les flux de touristes, d'employés des bateaux, de sportifs, de migrants,
 - l'articulation entre la ville, les ports et la mer ;
 - l'articulation avec le monde rural...
 - ...

Ces différentes dimensions relèvent pour certaines de l'Etat, des Ports, de la CAC et de la ville, et dans tous les cas demandent une concertation entre les acteurs institutionnels et privés impliqués.

C'est aussi un facteur de rapprochement avec un ensemble de villes maritimes et portuaires à l'échelle française, européenne et mondiale qui peuvent permettre de traiter ensemble des problématiques communes qu'elles soient :

- De cadre de vie, favorisant l'attractivité du territoire
- Des activités ludiques, environnementales favorisant et impliquant le tissu associatif de la ville
- Institutionnelles, avec la répartition des compétences entre l'Etat, les différents niveaux de collectivités territoriales et les acteurs économiques,
- Environnementales
- Economiques,
- Internationales et interculturelles avec l'accueil de voyageurs, touristes et professionnels étrangers.
- ...

En lien avec la dimension maritime, il serait possible de voir la possibilité de redimensionner la coopération avec Bremerhaven, Brême et/ou le land, avec d'autres villes du réseau de ferroutage ou des réseaux spécialisés⁸ pour porter un projet commun qui rentre dans les appels à projet de l'UE.

⁸ <https://www.aivp.org/>, Association Internationale des Villes Portuaires

Par exemple :

- L'articulation et la mise en cohérence entre les aménagements de l'espace maritime en direction des habitants et dans le respect de la protection de l'environnement et en particulier de la biodiversité,
- la démarche environnementale de Port Chantereyne⁹ pourrait être la base d'une coopération au sein d'un réseau de villes maritimes et portuaires dans le cadre d'un programme européen life
- un programme sur la dimension de l'impact à venir du changement climatique sur les villes maritimes et portuaires et des mesures d'adaptation à prendre...

Le bureau de la Région Normandie à Bruxelles pourrait faire une veille thématique sur les appels à projets européens concernant les questions maritimes et portuaires.

La dimension environnement et développement durable

CeC est concernée par les problématiques environnementales et plus largement du développement durable sur plusieurs plans :

- son activité industrielle comme commune leader en matière de :
 - o production d'énergies marines renouvelables¹⁰
 - o développement de la filière de l'hydrogène
 - o stockage de l'énergie.
- les flux de personnes et de fret qui circulent sur son territoire,
- les activités des 6 ports qu'elle abrite qui génèrent des déchets
- les risques liés au changement climatique et à l'élévation du niveau des mers
- la richesse de la biodiversité liée à son climat et aux espèces apportées par les marins sur une période de plusieurs siècles

A ce titre CeC développe une approche environnementale et en matière de développement durable au niveau de son territoire.

⁹ <https://www.cherbourg.fr/institution/decouvrir-cherbourg-en-cotentin/ville-d-avenir/ville-durable/une-politique-en-faveur-de-l-environnement-235.html?L=278>

¹⁰ <https://www.cherbourg.fr/institution/decouvrir-cherbourg-en-cotentin/ville-d-avenir/territoire-d-energies-bleues/le-port-francais-des-emr-230.html?L=350%27A.html>

Il est donc possible d'identifier des points d'accroche avec d'autres villes, en particulier :

- des villes maritimes et portuaires qui sont confrontés aux mêmes enjeux environnementaux et climatiques, et qui ont intérêt à travailler sur des réponses communes à ces enjeux (cf supra)
- des villes qui ont des acteurs économiques qui travaillent sur les énergies renouvelables et le stockage énergétique qui, au-delà des réalités concurrentielles, seraient intéressées à contribuer à développer des clusters pour se renforcer mutuellement, pour lesquelles CeC pourrait développer une politique d'accueil et de valorisation des personnels en mobilité entrante et sortante
- des villes qui ont une biodiversité remarquable liée à l'activité anthropique, biodiversité qui demande à être préservée, documentée et valorisée comme ressource patrimoniale de la ville.

Citoyenneté et participation :

CeC développe des démarches de participation citoyenne (ateliers citoyens de proximité, pétitions citoyennes, parlement mobile...). Ces démarches, avec leurs atouts et leurs limites pourraient se nourrir et nourrir les pratiques d'autres villes partenaires de CeC et/ou partenaires des partenaires de CeC à l'heure où les élus locaux cherchent les modalités d'implication des citoyens dans les politiques publiques locales qui aillent au-delà de l'information ou de la consultation et qui parviennent à impliquer une plus grande diversité d'acteurs représentatifs de la diversité de la population de CeC.

Art et culture

CeC développe une politique culturelle intense.

Elle repose sur un réseau associatif dense, comme par exemple le projet « butineurs de cultures » qui est une initiative venue de Serbie à travers un projet de Caen la mer.

Des projets d'échanges culturels avec des villes partenaires pourraient être développés que ce soit sous forme d'échanges techniques ou artistiques.

En particulier le réseau de villes du ferroutage offrirait un espace international pertinent pour concevoir des actions culturelles itinérantes ou coordonnées entre les villes du réseau.

Sport

CeC appuie les associations de son territoire et soutient des échanges sportifs internationaux avec les clubs sportifs des villes partenaires ou d'autres villes.

Ces relations ont été suspendues par la pandémie et demanderaient à être redéfinies pour être de **réels moments d'échange et pas uniquement de compétition**, sans doute prioritairement auprès d'un public jeune.

A ce titre et au regard de l'ouverture du programme ERASMUS + aux échanges sportifs, la thématique sportive pourrait être intégrée à la thématique jeunesse dans la stratégie socle.

Synthèse

En synthèse les actions à réaliser pour prioriser les thématiques seraient les suivantes :

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Pilote
1	Prioriser, hiérarchiser et argumenter les thématiques sur lesquelles CeC souhaite développer des partenariats européens	CT	Nul	Elus et services de CeC CAC		Elue en charge de l'international et SDI
2	Accorder avec la CAC les thématiques d'action partagées et les modalités de travail en partenariat	CT	Nul	Elus et services de CeC CAC		Elue en charge de l'international
3	Intégrer dans le dialogue politique avec les partenaires actuels ou futurs les priorités thématiques de CeC	CT, MT et LT	Nul	Elus et services de CeC		Elue en charge de l'international et SDI

433. Positionnement institutionnel dans les partenariats européens

Le positionnement institutionnel de CeC dans les partenariats et projets européens peut prendre plusieurs formes, sachant que les termes utilisés par les bailleurs de fonds varient d'un financeur à l'autre.

Le premier élément de positionnement est de se positionner comme :

- acteur du projet, que ce soit comme maître d'ouvrage (et donc responsable du projet, tant sur le plan financier que technique) ou partenaire du projet, ou
 - facilitateur / appui pour un autre maître d'ouvrage en particulier associatif qui assume la responsabilité du projet.
- Il s'agit ici d'appuyer la conception, mise en place et réalisation d'un projet par des tiers qui en assurent la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Dans le cas où CeC se positionne comme acteur du projet, les financeurs différencient les positionnements suivants :

Chef de file du projet :

Dans ce cas, CeC ou la CT partenaire est maître d'ouvrage du projet. C'est la CT chef de file qui élabore le projet (de manière plus ou moins participative), qui dépose la demande de financement, qui reçoit et gère les financements et qui assure la responsabilité de la gestion financière, de la mise en œuvre des activités et qui rend compte aux financeurs.

Dans le langage de l'UE, pour les projets que l'UE finance, le chef de file est appelé soit « bénéficiaire » car il reçoit le financement de l'UE, soit « demandeur principal ».

Co-demandeur

Dans ce cas, à côté d'un chef de file, CeC a un statut de co-demandeur auprès du financeur. Il sollicite le financement avec le chef de file et d'éventuels autres co-demandeurs suivant un budget qui spécifie les demandes de chaque co-demandeur et du chef de file mais il n'est pas bénéficiaire direct du financement qui est octroyé par le financeur au chef de file. C'est le chef de file qui lui reverse les montants qui lui sont dûs au regard des activités qu'il réalise dans le projet.

Partenaire associé du projet

Le partenaire associé du projet ou « entité non affiliée » dans le langage de l'UE participe aux activités du projet mais ne bénéficie pas de financement du projet si ce n'est pour les frais de déplacement et de séjour.

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Pilote
1	Pour chaque idée de projet clarifier dès le départ le rôle que veut / peut jouer CeC	permanent	Nul	Elus		Elue en charge de l'international

434. Stratégie financière :

Mobilisation de nouveaux financements :¹¹

Il existe une diversité de financements possibles parmi lesquels on peut prioriser les financements suivants :

Financements européens « droits et valeurs » (CERV)

Les projets européens CERV fonctionnent sur des bases forfaitaires (contribution fixe par déplacement international, par évènement organisé avec tant de participants...). Si le coût est supérieur au forfait, cela reste à charge des partenaires du projet.

Le programme :

- fonctionne sur appel à projet
- l'enveloppe par projet est majoritairement inférieure à 30 000 euros
- la durée est majoritairement de 12 mois, allant jusqu'à 24 mois pour les subventions aux réseaux de ville

¹¹ Voir la note de J. Payen, les projets européens des collectivités territoriales dans le cadre de leur stratégie d'action à l'internationale, juin 2022

Financements européens ERASMUS +

Les projets européens ERASMUS + fonctionnent sur des bases forfaitaires (contribution fixe par déplacement international, par évènement organisé avec des tranches de nombre de participants...). Si le coût est supérieur au forfait, cela reste à charge des partenaires du projet.

Ils concernent :

- la mobilité, les échanges et les politiques publiques dans le domaine de l'enseignement, de la jeunesse, des sports,
- la mobilité, les échanges et les politiques publiques dans l'éducation des adultes y compris les agents des collectivités territoriales

Financements de la DAECT du MEAE

Ce sont des cofinancements sous forme de subvention :

- Pour les projets avec des villes non éligibles à l'aide publique au développement :
 - Le MEAE apporte jusqu'à 30 % du budget
- Pour des projets avec des villes non éligibles à l'aide publique au développement et au moins une ville d'un pays éligible à l'aide publique au développement
 - Le MEAE apporte jusqu'à 50 % du budget
 - Les montants valorisés de la commune française sont recevables jusqu'à 25 % du budget
 - La commune française doit apporter au moins 10 % du budget
 - Les partenaires (autres collectivités, partenaires associatifs ou privés) doivent apporter au moins 15 % du budget.

Pour un projet de 100 000 euros, le plan de financement s'établit donc comme suit

Partenaires	Montant	%
MEAE-DAECT	50 000	50 %
Commune française Valorisation	25 000	25 %
Commune française Cash	10 000	10 %
Autres partenaires Valorisation ou cash	15 000	15 %
Total	100 000	100 %

Des frais de mise en œuvre peuvent être inscrits dans le budget.

Récapitulatif

Les principales sources de financement :

Financier	Ligne de financement	Objet du financement	Echelle de montants	Echelle de complexité du dossier	Observation
UE	ERASMUS +	Echanges de jeunes et d'adultes	Faible à important	Faible à important	Fonds destinés aussi bien aux collectivités qu'aux associations ou établissements publics
UE	CERV	Promotion d'une citoyenneté européenne	Faible	Faible	
UE	LIFE	Innovation dans le domaine de l'environnement et du climat	Important	Important	
OFAJ		Echange entre la France et l'Allemagne	Faible	Faible	
Fonds citoyen franco-allemand		Appui à la création d'une société civile européenne	nc	Faible	Fonds destiné aux associations y compris de jumelage
MEAE-DAECT	AP	Projets annuels ou pluriannuels	Moyen	Moyen	
MEAE-DAECT	Clés en main		Moyen	Moyen	
AFD	AFD-DPA	Education à la citoyenneté et la solidarité internationale	Moyens à importants	Important	Fonds destinés aux associations
Caisse des dépôts et consignation		Etudes sur l'action internationale des CT Etudes de faisabilité pour la mise en place de services (Maison de l'international par exemple)	Moyen	Moyen	

Catégories de financement

Pour la dimension budgétaire on différencie :

Budget forfaitaire

Pour des projets européens comme CERV ou ERASMUS la contribution de l'UE est forfaitaire, où chaque activité (déplacement, conférence...) correspond à un coût forfaitaire pris en charge par l'UE. En cas de dépassement du forfait, le dépassement est à la charge du ou des porteurs du projet

Budget au réel

Pour les autres projets européens, les projets de la DAECT du MEAE, de l'AFD... le budget prévisionnel est calculé au réel et le chef de file rend compte de toutes les dépenses avec des pièces comptables, certaines lignes étant fongibles en cours de réalisation du projet, d'autres demandant un ANO (Avis de non objection) du financeur.

Stratégie

1. Valider politiquement l'investissement de la ville dans une politique internationale

Elaborer et approuver une délibération pour l'adoption d'une stratégie internationale de la ville de CeC qui sanctuarise les financements de l'action internationale de la ville de CeC.

Cette sanctuarisation des moyens de l'action internationale concerne :

- La sanctuarisation des postes du SDI
- La sanctuarisation du budget du SDI
- L'accord sur l'affectation des budgets mobilisés par le SDI auprès des financeurs en complément du budget du SDI
- La facilitation de l'implication des agents des autres services sur des actions à l'international

2. Dégager des marges de manœuvre pour nouer de nouveaux partenariats et concevoir de nouveaux projets :

Renforcer des relations existantes ou développer de nouvelles relations et de nouveaux projets demande :

- De mobiliser des moyens pour nouer ces relations et pour concevoir ces nouveaux projets (déplacements, séjours, temps de travail...)
- De mobiliser des moyens pour participer au co-financement de ces projets

Cela signifie donc de faire des économies sur les attributions des budgets actuels.

Ce sont les conditions nécessaires pour faire évoluer les partenariats européens et l'action extérieure de la ville de CeC.

Plusieurs sources d'économie peuvent permettre de dégager du temps de travail au sein du service et du budget pour organiser et réaliser des missions, pour apporter la part de co-financement de projets. En particulier il peut s'agir de :

- Plafonner le budget des appels à projet de CeC
- Suspendre ou arrêter les actions mises en œuvre par les services qui sont chronophages et concernent peu de personnes :
 - Par exemple l'action sur les emplois saisonniers
- Mobiliser au maximum Horizons Solidaires pour l'appui aux associations du territoire de CeC (formation, mise en réseau, échanges...), Horizons Solidaires recevant des subventions du MEAE et de l'AFD pour cela.

3. Suivre une montée en puissance progressive dans de nouveaux projets et partenariats

Démarrer progressivement, par des financements « faciles » comme ceux de la DAECT du MEAE, de l'OFAJ, du fond citoyen franco-allemand, du programme droits et valeurs... puis monter en puissance progressivement pour à terme assumer le chef de filat de projets complexes.

Les activités à mettre en place sur le plan de la stratégie financière peuvent se résumer comme suit :

Priorité	Actions	Délais	Budget	Acteurs du territoire concernés	Acteurs d'appui à mobiliser	Pilote
1	Validation politique d'investir dans l'AICT	CT	Nul	Elus		Elue en charge de l'international
1	Dégager des marges de manœuvre financière	CT	Nul			Elue en charge de l'international et SDI
1	S'intégrer comme co-traitant ou partenaire dans des projets leaderisé par une ou des CT partenaires	CT	Apport en cofinancement	Services de la ville et associations concernées par la thématique	Réseaux de ville et Horizons Solidaires	SDI
1	Monter des projets « faciles » comme chef de file	MT	Apport en cofinancement	Services de la ville et associations concernées par la thématique	Réseaux de ville et Horizons Solidaires	SDI
2	Monter des projets difficiles comme chef de file	LT	Apport en cofinancement	Services de la ville et associations concernées par la thématique	Réseaux de ville et Horizons Solidaires	SDI

5. Conclusion :

La commune de CeC a aujourd'hui, malgré un contexte peu favorable, (contraintes budgétaires liées à l'augmentation du prix de l'énergie, tentation du « repli sur soi...») a dans ses mains la possibilité de mettre en place une politique ambitieuse d'internationalisation de la ville et de son territoire.

Cette politique passe par un travail de fond d'ouverture des cherbourgeois à l'international, en particulier des jeunes, et par le renforcement de relations partenariales existantes et nouvelles entre villes partageant valeurs et enjeux.

Outre l'intérêt des échanges et des chantiers communs qui peuvent être développés entre villes partenaires, cette politique internationale ambitieuse est aussi un moyen de contribuer à l'employabilité des jeunes en les ouvrant sur le monde et un moyen de mobiliser les agents des services de la collectivité en donnant du sens à leurs métiers.

Si bien cette politique peut être vue comme un coût pour CeC, de fait elle représente un investissement pour l'avenir de la ville.